

**Service instructeur**  
Direction de la Solidarité  
Service Prévention de la Dépendance

N° L<sup>e</sup>/47-07

**Service consulté**

**FONDS D'ACTION GÉRONTOLOGIQUE  
DEMANDE DE SUBVENTION EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION « ARTAILE »**

Résumé : Proposition d'attribution d'une subvention de 700 € au titre du Fonds d'Action Gériatologique en faveur de l'Association « ARTAILE » pour ses actions en Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et son expertise dans le domaine culturel.

Le développement de l'accès à la culture et aux loisirs au sein des établissements pour personnes âgées est un des objectifs mis en exergue dans le Schéma Gériatologique 2006-2011.

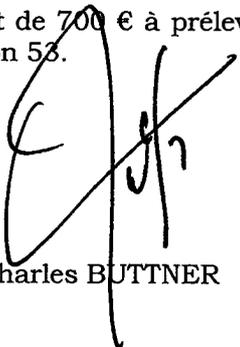
L'Association « ARTAILE » a comme activité principale d'apporter un mieux-être aux personnes âgées et handicapées par des ateliers artistiques. Elle intervient actuellement à la Maison Médicale pour personnes âgées de Mulhouse et à l'Accueil de Jour « Le Pfarrhus » à Kembs.

Par ailleurs, l'association est prête à apporter son expertise au Service « Prévention de la Dépendance » dans la mise en place future d'actions culturelles et artistiques en établissements.

Une convention pourra être mise en place afin de définir ce partenariat.

Je vous propose d'accorder une subvention d'un montant de 700 € à prélever sur le Fonds d'Action Gériatologique, chapitre 65, nature 6574, fonction 53.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

  
Charles BUTTNER